



Compte bancaire de société gelés

Par **petitscarabee**, le **13/08/2014** à **16:02**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

La société pour la quelle je travaille a les comptes bancaires gelés pour fraude fiscale. La liquidation ne va pas être procédée. Je ne veux pas démissionner pour pouvoir toucher le chômage que puis je faire ?

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **13/08/2014** à **20:33**

Bonsoir,

Vous ne pouvez pas faire grand chose.

Soit les finances ne permettent pas de purger les dettes fiscales, auquel cas l'entreprise sera mise en règlement judiciaire ou directement en liquidation.

Sinon vous continuez votre emploi et attendez que cela se passe.